



Urs Thurnherr

9 septembre 2004

## Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire représente une valeur essentielle en lien direct avec le droit fondamental qu'est le droit à l'alimentation. La justice requiert que les droits fondamentaux soient garantis pour tous les êtres humains de manière équitable. En première position se trouve le droit à la vie pris dans son sens le plus large, qui inclut également le droit à l'alimentation. Par conséquent, il est essentiel que la garantie de l'alimentation humaine soit considérée comme une règle politique et éthique de base. La sécurité alimentaire est définie comme l'accès à une alimentation suffisante, saine et de bonne qualité. Selon la FAO, un total de 842 millions d'êtres humains vivant dans les pays en développement et en transition souffrent actuellement de malnutrition: pour ces personnes, la sécurité alimentaire n'est pas garantie.

Malgré les réserves exprimées à l'encontre du génie génétique, il est à présent généralement admis que celui-ci pourrait contribuer de manière significative à la sécurité alimentaire. La recherche dans le domaine du génie génétique s'oriente selon trois axes: renforcer la résistance des plantes utilitaires existantes aux nuisibles, à la sécheresse, etc.; augmenter la part des substances nutritives présentes dans les plantes; optimiser ces substances afin d'augmenter le rendement nutritif des plantes. Du fait que les gènes ne constituent pas des organismes monofonctionnels, la réalisation de ces objectifs et attentes se heurte à un problème fondamental: une seule modification apportée au génome peut avoir une incidence sur de nombreuses fonctions. C'est pour cette raison que les projets dans le domaine du génie génétique se caractérisent par une relative lenteur et par un sentiment d'insécurité. Par ailleurs, ils sont freinés par les possibilités réduites de transposer les résultats d'une expérience donnée dans d'autres zones climatiques.

Les membres de la CENH affirment à l'unanimité que l'idée selon laquelle le génie génétique pourrait notablement améliorer la sécurité alimentaire représente une simplification de la réalité. Une grande majorité des membres de la commission est d'avis qu'il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de savoir dans quelle mesure le génie génétique pourrait contribuer positivement à la sécurité alimentaire. Toutefois, ce domaine doit être considéré comme une option possible et, par conséquent, faire l'objet d'une étude différenciée. De fait, les problèmes actuels de sécurité alimentaire ne sont pas liés à une offre insuffisante en nourriture, qu'il serait possible d'augmenter par des moyens techniques; le problème réside, au contraire, dans l'accès à l'alimentation. La sécurité alimentaire devrait donc être considérée, non d'un point de vue uniquement technique, mais plutôt sur les plans politique, social et économique. Les recommandations de la Commission visent ainsi à élargir le débat au-delà de ses aspects techniques pour que soient également pris en compte les moyens d'améliorer les conditions politiques, sociales et économiques dans les pays en développement et en transition.